

AUDIO (SUITE)

Jumelage Bluetooth (suite)

Le haut-parleur confirme la connexion avec un son audible et la DEL (6) demeure fixe.



- Pour **DISSOCIER** l'appareil, appuyez sur le bouton **BLUETOOTH® (7)** et maintenez-le enfoncé pendant 2 secondes.



Le haut-parleur confirme avec un son audible et la DEL (6) commence à clignoter.



Fonctions audio Bluetooth

- LECTURE/PAUSE** de la musique : appuyez sur le bouton **BLUETOOTH® (7)**.



- Sélectionnez la piste **SUIVANTE** : appuyez sur le bouton **AUGMENTER VOL. (5)** pendant 2 secondes.



- Sélectionnez la piste **PRÉCÉDENTE** : appuyez sur le bouton **DIMINUER VOL. (4)** pendant 2 secondes.

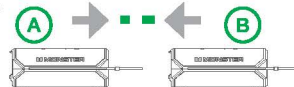


Couplage EZ-Sync

- Faites le **JUMELAGE BLUETOOTH®** d'un Spark qui sera **MAÎTRE (A)**.
Voir Jumelage Bluetooth®.



- ALLUMEZ** le deuxième Spark et mettez-le à proximité immédiate du **MAÎTRE (A)**.



- Double-cliquez sur le bouton **BLUETOOTH® (7)** du **MAÎTRE (A)** pour passer en mode recherche EZSync.



L'appareil émettra une confirmation sonore.

"Synchronisé"

- Une fois les haut-parleurs **JUMELÉS**, la DEL **BLUETOOTH® (6)** du haut-parleur **(A)** reste allumée en **bleu** et la DEL **(6)** du haut-parleur **(B)** reste allumée en orange.



(Fixe en bleu)



(Fixe en orange)

L'appareil émettra une confirmation sonore.

"Synchronisé"

"Synchronisé"

- Pour **DISSOCIER** les haut-parleurs, double-cliquez sur le bouton **BLUETOOTH® (7)** de l'un ou l'autre.



Les unités émettront une confirmation visuelle et sonore.



SPÉCIFICATIONS

Généralités	
Version Bluetooth®	5.0
Batterie	3.6V 2500mAh
Haut-parleurs actifs/passifs	Pilote 1,75 " * 2 + tweeter 1,5 " * 1
Taux d'harmonique + bruit	≤10% dB
Matériaux	Plastique/métal
Dimensions	192.8*79.0*81.3 mm*
Poids	0.5 kg
S/B	>70 dB
Alimentation	20 watts
Coefficient IP	IPX5

Température de fonctionnement

Plage de température de fonctionnement	0 à 40 °C (32 à 104 °F)
Plage d'humidité de fonctionnement	40 à environ 90 % H.R.
Plage de température de stockage	-25 à 70 °C (-13 à 158 °F)

RÉSOLUTION DE PROBLÈME

Le haut-parleur ne s'allume pas	<ul style="list-style-type: none"> Assurez-vous que l'ADAPTATEUR D'ALIMENTATION est complètement inséré dans l'appareil. (Voir page 17)
Les boutons ne répondent pas	<ul style="list-style-type: none"> Réinitialisez le haut-parleur en ÉTEIGNANT l'appareil, puis en le RALLUMANT. (Voir page 17) Débranchez l' ADAPTATEUR D'ALIMENTATION, puis rebranchez-le. (Voir page 17)
Aucune musique n'est diffusée	<ul style="list-style-type: none"> Assurez-vous que le haut-parleur est réglé sur la même source que votre appareil audio. Assurez-vous que le niveau de VOLUME est suffisamment élevé sur votre appareil audio ainsi que sur le haut-parleur.
Le son Bluetooth® est de mauvaise qualité	<ul style="list-style-type: none"> Rapprochez votre appareil musical de l'enceinte. Enlevez les objets qui peuvent interférer avec la connexion sans fil.
L'appareil Bluetooth® n'est pas jumelé	<ul style="list-style-type: none"> Assurez-vous que le haut-parleur et votre appareil sont en mode BLUETOOTH® actif. (Voir page 18) Assurez-vous que l'enceinte ou votre appareil ne sont pas déjà couplés à un autre appareil. Vérifiez que l'enceinte est en mode de couplage. (Voir page 18) ÉTEIGNEZ l'appareil, puis RALLUMEZ-LE. Appuyez sur le bouton BLUETOOTH® et maintenez-le enfoncé pour passer manuellement en mode d'appairage. (Voir page 18)

Communiquez avec notre équipe d'assistance pour des services supplémentaires

Appelez : 1-800-976-0677

Courriel : support@mymonsteraudio.com

Heures de bureau :

Lundi au vendredi : de 7 h à 16 h (HNP)

Samedi et dimanche : FERMÉ

IMPORTANTES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- 1) Lisez ces instructions - Toutes les instructions de sécurité et d'utilisation doivent être lues avant d'utiliser ce produit.
- 2) Conservez ces instructions - Les instructions de sécurité et d'utilisation doivent être conservées pour référence ultérieure.
- 3) Attention aux avertissements - Tous les avertissements sur l'appareil et dans le mode d'emploi doivent être respectés.
- 4) Suivez toutes les instructions - Toutes les instructions d'opération et d'utilisation doivent être suivies.
- 5) Pour utiliser cet appareil dans un endroit humide, veiller à le débrancher de l'alimentation secteur CA et à fermer le bouchon étanche de l'entrée CA. Il ne doit pas être utilisé dans un endroit humide pendant la recharge. N'utilisez pas cet appareil près de l'eau - L'appareil ne devrait pas être utilisé près de l'eau ou dans des conditions humides - par exemple, dans un sous-sol humide ou près d'une piscine.
- 6) Nettoyez uniquement avec un chiffon sec.
- 7) N'obstruez pas les ouvertures de ventilation, installez-les conformément aux instructions du fabricant.
- 8) N'installez pas l'appareil près des sources de chaleur telles que les radiateurs, bouches de chaleur, poêles ou autres appareils (y compris les amplificateurs) produisant de la chaleur.
- 9) Ne mettez pas en péril la finalité sécuritaire de la prise polarisée ou de la mise à la terre. Une prise polarisée dispose de deux lames dont l'une est plus large que l'autre. Une prise de mise à la terre dispose de deux lames et d'une troisième broche qui sert de mise à la terre. La lame large ou la troisième broche sont fournies pour votre sécurité. Si la fiche fournie n'entre pas dans votre prise de courant, consultez un électricien pour faire remplacer la prise obsolète.
- 10) Protégez le cordon d'alimentation pour éviter qu'il ne soit piétiné ou pincé, en particulier au niveau des fiches, des prises de courant et de son point de sortie de l'appareil.
- 11) Utilisez uniquement les accessoires et le matériel de fixation recommandés par le fabricant.
- 12) Utilisez l'appareil uniquement avec un chariot, support, trépied, support de montage ou une table recommandés par le fabricant ou vendus avec l'appareil. Lorsque vous utilisez un chariot ou un support, soyez prudent lorsque vous déplacez la combinaison chariot/appareil afin d'éviter les blessures causées par le basculement.
- 13) Débranchez cet appareil pendant les orages ou au cours des longues périodes de non-utilisation.
- 14) Confiez toute réparation à un personnel d'entretien qualifié. L'intervention d'un technicien est nécessaire lorsque l'appareil a été endommagé de quelque façon que ce soit, par exemple : si le cordon d'alimentation ou la fiche sont endommagés ; si du liquide a été renversé ou des objets sont tombés dans l'appareil ; s'il a été exposé à la pluie ou à l'humidité ; s'il ne fonctionne pas normalement ou s'il est tombé.
- 15) La prise secteur est utilisée comme dispositif de déconnexion et doit rester facilement accessible.
- 16) N'installez pas cet équipement dans un espace confiné tel qu'une bibliothèque ou endroit similaire, mais plutôt dans un endroit aéré. La ventilation ne doit pas être entravée par le recouvrement des ouvertures de ventilation avec des articles tels que journaux, nappes, rideaux, etc.
- 17) Aucune source de flamme nue telle qu'une chandelle allumée ne devrait être placée sur l'appareil.
- 18) Il convient d'attirer l'attention sur les aspects environnementaux de la mise au rebut des piles.

AVERTISSEMENT : La batterie ne doit pas être exposée à une source de chaleur excessive comme des rayons du soleil, des flammes, etc.

MISE EN GARDE : Danger d'explosion si la batterie est remplacée de manière incorrecte. Remplacez-la uniquement avec le même type ou un type équivalent. Borne de mise à la terre de protection. L'appareil doit être raccordé à une prise secteur avec une borne de mise à la terre de protection.



Borne de mise à la terre de protection. L'appareil doit être raccordé à une prise secteur avec une borne de mise à la terre de protection.

GARANTIE LIMITÉE

Modèle : MNSPARK

Ce produit de marque Monster, commercialisé comme neuf et vendu dans son emballage d'origine à l'acheteur initial (« Produit »), est garanti par Russell Distribution Company, LLC contre tout vice de matériel et de main-d'œuvre pour une période de garantie limitée de quatre-vingt-dix (90) jours pour le travail et d'un (1) an pour les pièces. Cette Garantie limitée est conditionnelle à la bonne utilisation du Produit par vous, l'Acheteur.

Cette Garantie limitée ne s'applique pas aux produits démonstrateurs ou aux produits vendus « à prix réduit » ou « tels quels », aux produits de « liquidation », en « solde », dans des « cartons ouverts », manquant des accessoires ou retournés et dont aucun défaut n'a été détecté.

Une preuve d'achat sous la forme d'un Acte de vente, d'un Reçu ou d'une Facture acquittée constitue la preuve que le Produit est dans la période de garantie limitée. L'Acte de vente, le Reçu ou la Facture acquittée doit être présenté comme une condition préalable à l'obtention du service de garantie limitée.

Cette garantie limitée commence à la date d'achat originale et est valable uniquement sur les Produits achetés auprès de distributeurs agréés et utilisés aux États-Unis et à Porto Rico, par l'Acheteur initial. Pour recevoir le service de garantie, l'Acheteur doit d'abord nous contacter pour que nous déterminions le problème et les procédures de service. L'acte de vente, le reçu ou la facture acquittée daté(e) doit être présenté(e) sur demande comme preuve d'achat.

Nous réparons votre produit ou, si les réparations ne peuvent être faites, nous le remplacerons sans frais par un produit identique ou similaire. Si le Produit est défectueux comme indiqué dans la présente Garantie limitée pendant la période de garantie limitée, nous pouvons utiliser des pièces neuves ou remises à neuf pour réparer le Produit. Toutes les pièces et les produits remplacés deviennent notre propriété et doivent nous être retournés. Les pièces de rechange et les produits remplacés sont protégés pour le reste de la période de garantie initiale ou pour quatre-vingt-dix (90) jours, selon l'éventualité la plus éloignée.

Le Produit doit être expédié scellé dans son emballage d'origine ou dans un emballage offrant une protection équivalente et le fret doit être payé par vous, l'Acheteur original du Produit. Nous ne serons pas responsables des Produits endommagés ou tenus de les remplacer.

Si le Produit est reçu endommagé, il est de votre responsabilité en tant que consommateur de déposer une réclamation contre le transporteur. Nous ne stockerons le Produit endommagé que pendant 30 jours et réservons le droit, à notre seule discrétion, d'éliminer le Produit endommagé ou de vous l'expédier de nouveau à vos frais au bout de 30 jours.

Cette garantie limitée couvre les vices de matériaux et de main-d'œuvre rencontrés dans des conditions normales d'utilisation non commerciale de ce Produit, sauf dans la mesure

contraire expressément prévue dans la présente déclaration et ne sera pas applicable à ce qui suit, y compris, mais sans s'y limiter : les dommages qui surviennent durant le transport ; la livraison et l'installation ; les applications et utilisations pour lesquelles ce Produit n'a pas été conçu ; les Produits ou numéros de série modifiés ; les dommages esthétiques ou la finition extérieure ; les accidents, l'abus, la négligence, le feu, l'eau, la foudre ou d'autres catastrophes naturelles ; l'utilisation de produits, d'équipements, de systèmes, de services publics, de matériel, de fournitures, d'accessoires, d'applications, d'installations, de réparations, de câblage externe ou de connecteurs non fournis ou autorisés par nous ou le fabricant, qui endommagent ce Produit ou entraînent des problèmes d'entretien ; une tension incorrecte de la ligne électrique, les fluctuations et surtensions ; les ajustements faits par le client et le non-respect des instructions de fonctionnement, de nettoyage, d'entretien ou le non-respect des consignes en matière d'environnement figurant dans ce manuel ; les problèmes de réception et de distorsion liés au bruit, à l'écho, aux interférences ou d'autres problèmes de transmission et de distribution du signal ; les images rémanentes. Le fonctionnement ininterrompu ou sans erreur du Produit n'est pas garanti.

IL N'Y A AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE AUTRE QUE CELLES ÉNUMÉRÉES ET DÉCRITES CI-DESSUS, ET AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT, SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, NE S'APPLIQUERA APRÈS LA PÉRIODE EXPRESSE DE GARANTIE INDIQUÉE CI-DESSUS, ET AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU GARANTIE OBTENUE DE TOUTE PERSONNE, ENTREPRISE OU SOCIÉTÉ À L'ÉGARD DE CE PRODUIT N'AURA DE FORCE OBLIGATOIRE SUR NOUS. LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT CONFORMÉMENT À CETTE GARANTIE EST VOTRE RECOURS EXCLUSIF EN TANT QUE CONSOMMATEUR. NOUS NE SERONS PAS RESPONSABLES DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS POUR VIOLATION DE TOUTE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE EN LIEN AVEC CE PRODUIT ; SAUF DANS LA MESURE INTERDITE PAR LA LOI APPLICABLE, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER DE CE PRODUIT EST LIMITÉE À LA DURÉE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE. CETTE GARANTIE LIMITÉE N'EST OFFERTE QU'À L'ACHETEUR INITIAL DE CE PRODUIT, EST NON TRANSFÉRABLE ET STIPULE VOTRE RECOURS EXCLUSIF.

Certains États ou certaines provinces n'autorisent pas de limiter la durée d'une garantie implicite ou d'exclure ou de limiter les dommages accessoires ou indirects, les restrictions ou exclusions ci-dessus pourraient ne pas vous être applicables. La présente garantie limitée vous donne des droits précis et il se peut que vous ayez également d'autres droits susceptibles de différer d'une juridiction à une autre. Toute disposition contenue dans ce document qui se trouve contraire aux lois étatiques ou provinciales ou locales sera considérée comme nulle et non avenue et les autres dispositions demeureront en vigueur.

**Pour toute question concernant le service de garantie,
veuillez communiquer avec le service d'assistance technique.**

Téléphone : 1-800-976-0677 • Courriel : support@mymonsteraudio.com

NE PAS retourner ce produit au magasin. Visitez : MyMonsterAudio.com

DÉCLARATION D'AVERTISSEMENT DE LA FCC

Cet appareil est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC.
Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

- 1) Cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et
- 2) Cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences qui peuvent causer un fonctionnement indésirable.

REMARQUE 1 : Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites d'un dispositif numérique de classe B, en vertu de la partie 15 des règles FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement produit, utilise et peut dégager une énergie de fréquence radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Cependant, il n'y a aucune garantie que des interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet équipement provoque effectivement des interférences nuisibles à la réception de la radio ou de la télévision, ce qu'on peut déterminer en éteignant et rallumant l'équipement, l'utilisateur est invité à essayer de corriger l'interférence par une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur.
- Brancher l'équipement dans une prise d'alimentation qui est sur un circuit différent de celui sur lequel le récepteur est branché.
- Pour obtenir de l'aide, consulter le revendeur ou un technicien radio/télévision expérimenté.

REMARQUE 2 : Tout changement ou modification de cette unité non expressément approuvé par la partie responsable de la conformité peut annuler l'autorité de l'utilisateur à se servir de l'équipement.

DÉCLARATION D'AVERTISSEMENT IC

Cet appareil est conforme aux RSS exempts de licence. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

- 1) Cet appareil ne doit pas causer d'interférences ; et
- 2) Cet appareil doit accepter toute interférence, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable de l'appareil.

ÉNONCÉ SUR L'EXPOSITION AUX RAYONNEMENTS DE LA FCC : Cet équipement respecte les limites d'exposition aux rayonnements définies par la FCC pour un environnement non contrôlé. Afin d'éviter la possibilité de dépasser les limites d'exposition aux fréquences radio de la FCC, la proximité humaine à l'antenne ne doit pas être inférieure à 20 cm (8 pouces) pendant le fonctionnement normal.



Un éclair-flèche contenu dans un triangle équilatéral avertit l'utilisateur de la présence d'une « tension dangereuse » isolée à l'intérieur du produit pouvant être suffisante pour causer un risque d'électrocution pour les utilisateurs.

MISE EN GARDE

**RISQUE D'ÉLECTROCUTION
NE PAS OUVRIR**

AVERTISSEMENT : AFIN DE RÉDUIRE LE RISQUE DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE, NE PAS RETIRER LE COUVERCLE (OU L'ARRIÈRE) ; AUCUNE PIÈCE RÉPARABLE PAR L'UTILISATEUR ; CONFIER L'ENTRETIEN À UN TECHNICIEN QUALIFIÉ.



Un point d'exclamation dans un triangle équilatéral est destiné à avertir l'utilisateur de la présence d'importantes consignes d'utilisation et de maintenance (entretien) dans la documentation accompagnant l'appareil.

AVERTISSEMENT

Prévenez les risques d'incendie et d'électrocution. N'utilisez pas de rallonges électriques ou de prises qui exposent les lames de la fiche. N'exposez pas les câbles et les fiches à la pluie ou à l'humidité.

N'essayez pas d'effectuer un entretien qui ne soit pas inclus dans les directives d'utilisation. N'essayez pas de remplacer la batterie, car une mauvaise installation peut provoquer un incendie ou une explosion. Pour l'entretien, contactez un technicien qualifié.

Ne retirez pas le couvercle ni l'arrière du produit. Il n'y a aucune pièce réparable par l'utilisateur à l'intérieur. Tentier de modifier les commandes ou les performances au-delà des spécifications du fabricant peut entraîner une exposition dangereuse aux radiations.

MUSIC WITHOUT LIMITS MÚSICA SIN LÍMITES LA MUSIQUE SAN SLIMITE

Monster and the Monster logo are registered trademarks of Monster Inc., and its subsidiaries in the U.S. and other countries, used under license.

The Bluetooth® word mark and logos are registered trademarks owned by Bluetooth® SIG, Inc. and any use of such marks by Monster Inc. is under license. Other trademarks and trade names are those of their respective owners.

Monster y el logotipo Monster son marcas registradas de Monster, Inc. y sus subsidiarias en los Estados Unidos de América y en otros países, utilizadas bajo licencia.

La marca y los logotipos Bluetooth® son marcas registradas de Bluetooth SIG, Inc. y cualquier uso de tales marcas por parte de Monster Inc. se realiza bajo licencia. Otras marcas y nombres comerciales son propiedad de sus respectivos dueños.

Monster et le logo Monster sont des marques déposées de Monster, Inc. et ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays, utilisées sous licence.

La marque verbale et les logos Bluetooth® sont des marques déposées de Bluetooth SIG, Inc. et toute utilisation de ces marques par Monster Inc. est sous licence. Les autres marques et noms commerciaux appartiennent à leurs propriétaires respectifs.